



COLLECTIF CITOYEN STOCKAGE-GAZ-LANDES

Finalement, après 6 mois de débats, de consultations et de recherches, l'évidence est criante et se résume simplement: **le projet EDF ne doit être réalisé dans les landes:**

En matière de géologie, les risques sismiques et les diverses études menées ne donnent aucune certitude quant à l'opportunité de choix du site pour y stocker du gaz.

En matière d'écologie, tout le monde a compris que ce projet est un scandale et un désastre pour la protection de l'environnement, parce qu'il va impacter durablement le patrimoine naturel landais.

En matière d'économie, tout le monde a compris que les quelques retombées financières et les hypothétiques valorisations sont minimales en contrepartie d'un projet qui aura un impact néfaste évident sur l'image des landes et qui va couper en plein élan la croissance économique actuelle et le développement de toute une région. (thermalisme, tourisme, pêche, industrie du surf...)

En matière d'opportunité et de transition énergétique, tout le monde sait qu'EDF ne répond pas à une nécessité ni à une logique de développement des énergies renouvelables sur notre territoire mais cherche à positionner son entreprise sur le marché mondial du gaz.

En matière de technologie, tout le monde a constaté qu'EDF n'a aucune expérience dans le domaine de stockage de gaz et n'est pas en mesure de garantir quoi que soit en matière de pollution, de risques industriels, de fuite le long du saumoduc, ni d'abandon des cavités.

En matière de démocratie, tout le monde sait que l'immense majorité des citoyens est contre ce projet, que tous les élus à s'être prononcés se sont positionnés contre à l'unanimité, et que cela rassemble tous les courants politiques et toutes les tendances. (voir au dos)

Il serait peut-être encore plus rapide de dire que nous n'avons pas encore en réunion publique ou privée recueilli un seul argument pour le projet qui n'émane d'un employé ou prestataire d'EDF ou de quelqu'un qui ait un intérêt financier direct à sa réalisation.

La seule question qui demeure est donc:
Pourquoi devrait-on réaliser ce projet dans ces conditions?

Il n'y a même plus de débat.
Le seul débat qui subsiste est celui **de savoir si les intérêts d'un grand groupe industriel privatisé passeront avant ceux d'une population, d'un territoire et d'une nature** dont tous clament qu'ils doivent la préserver. Ceci au mépris des engagements, des chartes et conventions régionales, nationales et européennes en matière de protection de l'environnement et de stratégie énergétique.

A cette seule question, nous devons, vous devrez tous répondre tôt ou (trop) tard :

NON AU PROJET EDF SALINS DES LANDES

10400 Citoyens signataires
au 19 Mai 2012



Vous pouvez également envoyer le coupon au verso !

Liste des Opposants contre le projet d'EDF

LES COMMUNES :

AZUR	Avis du 05/03/2012	défavorable
CAPBRETON	Lettre du Maire du 31/01/2012 au collectif, Motion du 02/03/2012	contre ce projet et son rejet en mer
DAX	Lettre du Maire du 25/01/2012 au collectif et contribution au débat public	Position très réservée
HEUGAS	Motion du 06/02/2012	défavorable
HOSSEGOR	Délibération du 24/01/2012	défavorable
LABENNE	Contribution du Maire au débat public, Délibération du 02/02/2012	demande des garanties supplémentaires
MAGESCQ	Mail du Maire du 23/01/2012 au collectif et contribution au débat public	Opposé au projet
MESSANGES	Délibération du 25/01/2012	défavorable
MISSON	Lettre du Maire du 06/02/2012 au collectif	Position très réservée
MOLIETS ET MAÂ	Délibération du 14/12/2011	défavorable
POUILLON	Contribution du Maire du 17/01/2012 au débat public	Réservé
SEIGNOSSE	Lettre de la Mairie du 23/01/2012 au collectif, Délibération du 23/03/2012	défavorable
SOUSTONS	Mail du Maire du 23/01/2012 au collectif	Opposé au projet
ST GEOURS DE MAREMNE	Avis du 31/01/2012 contribué au débat public	défavorable
ST-PAUL-LÈS-DAX	Délibération du 30/01/2012 contribué au débat public	demande des garanties strictes
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	Délibération du 14/02/2012	non au rejet au mer, demande des garanties supplémentaires
VIEUX-BOUCAU	Délibération du 03/02/2012	défavorable
... et les AUTRES COMMUNES	... Délibération à venir ?	
MACS : 23 communes Communauté de Communes Maremne Adour Côte-Sud	Motion du 13/04/2012	60 voix contre le projet et 1 abstention

AUTRES ELUS :

Jean-Pierre DUFAU - Député landais	Rendez-vous avec le collectif	opposé à la réalisation du projet
Hervé BOUYRIE - Vice Président du Conseil général en charge du tourisme	a exprimé son avis au Forum Citoyen du 1 avril	contre le projet
Jean-Yves MONTUS - Président des Maires des Landes	a exprimé son avis au Forum Citoyen du 1 avril	défavorable
GROUPE DES ÉLU/ES EELV DU CONSEIL RÉGIONAL D'AQUITAINE	Cahier d'acteur pour le débat public	défavorable
Alain BACHE - Conseiller régional d'Aquitaine	Contribution au débat public	très réservé
Monique DE MARCO - Conseillère régionale d'Aquitaine	a communiqué son avis au collectif	défavorable
Peggy KANÇAL - Conseillère régionale d'Aquitaine	a exprimé son avis au Forum Citoyen du 1 avril	défavorable
Alain GODOT - Porte parole EELV Landes et candidat aux élections législatives	a communiqué son avis au collectif	défavorable
Isabelle FIGUÈRESI - Candidate aux élections législatives - Front de Gauche	Contribution au débat public	défavorable
Béatrice Prieur- Candidate aux élections législatives - Nouveau Centre	a pris position lors du débat public	contre le projet

Arnaud TAUZIN - Conseiller régional
d'Aquitaine

a pris position lors du débat public

défavorable

Henri EMMANUELLI - Président du Conseil
général des Landes

courrier au collectif citoyen

réservé

LES ORGANISMES :

CESER (Conseil Economique Social et
Environnemental Régional d'Aquitaine)

Cahier d'acteur pour le débat public

défavorable

EELV Landes (Europe Ecologie Les Verts)

Cahier d'acteur pour le débat public

défavorable

CRPMEM (Comité Régional des Pêches
Maritimes et des Elevages Marins
d'Aquitaine)

Cahier d'acteur pour le débat public

très réservé

La CGT Aquitaine

Cahier d'acteur pour le débat public

défavorable

CNPMEM (Comité National des Pêches
Maritime et des Elevages Marins)

Contribution au débat public

demande d'études approfondies

CSRPN (Conseil scientifique régional du
patrimoine naturel d'Aquitaine)

Contribution au débat public

très réservé

Le Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest

Cahier d'acteur pour le débat public

défavorable

Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Landes

Intervention au Forum Citoyen du 1 avril

défavorable

LES ASSOCIATIONS :

LES AMIS DE LA TERRE

Cahier d'acteur et 7 contributions
au débat public

défavorable

l'ACCRIIL (Association de Coordination des
Citoyens et Riverains Landais)

Cahier d'acteur et contribution
au débat public

défavorable

SEPANSO Aquitaine

Cahier d'acteur pour le débat public

opposition catégorique

AME (Association Messanges
Environnement)

Cahier d'acteur pour le débat public

opposition (saumoduc)

Les riverains du stockage de gaz de
Mimbaste

Cahier d'acteur pour le débat public

très réservé demande des études

Collectif www.stockage-gaz-landes.net

Cahier d'acteur et 35 contributions
au débat public

plus de 10 000 signataires (1 mai)
contre le projet

Collectif des Associations de Défense de
l'Environnement

contributions au débat public

défavorable

Surfrider Foundation Europe (SFE)

Cahier d'acteur pour le débat public

défavorable

France Liberté Landes

Intervention au Forum Citoyen du 1 avril

défavorable

SPNL (Sauvegarde Patrimoine Naturel
Landais)

Rencontre avec le collectif

défavorable

...et VOUS ?

TOUS CONCERNÉS



NON AU PROJET EDF SALINS DES LANDES

Le stockage en cavités salines de gaz et l'évacuation vers l'océan des rejets de lessivage (rejet de forage) est une catastrophe environnementale programmée. Par ces temps de remise en question écologique, énergétique, la destruction d'un patrimoine naturel protégé au profit du stockage d'énergie fossile importée est une aberration politique, économique et écologique grave !

Signature

Mr, Mme

Le , , 2012

à